

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 1er février 2019 à 20 h 30 à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

PRÉSENTS : Mmes BERTIN – CHOPINEAU – LEFEBVRE - MAUPAS – PAURON - MM. BILLAUT –
- PINARD – ROBINET - ROUSSET

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes RAIMBAULT (pouvoir à Mme LEFEBVRE) – VINCK - MM.
BERNARDIN (pouvoir à M. ROUSSET) – BUFFET (pouvoir à M BILLAUT) – REZARD - de VOGÜÉ

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente et nommé Mme BERTIN au poste de secrétaire de séance :

DECIDE :

↳ d'acquérir au prix de 4500 € des terrains à proximité du quartier des Vieilles Vignes (29 parcelles représentant 5587 m²)

↳ de retenir l'entreprise Création Aluminium pour le remplacement de 3 portes aux vestiaires du stade pour un montant de 2 640,80 € HT soit 3 168,96 € TTC

↳ de verser la redevance « Fourrière Chiens » de 694 € à la SPA du Cher

↳ de signer une convention avec l'ANAH et le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne dans le cadre de la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Pour l'accompagnement de biens vacants la commune s'engage à budgétiser 20.000 € sur 3 ans pour 4 fiches « accession ».

↳ de reporter le sujet sur le classement des paysages dans l'attente d'éléments communiqués par la Communauté de Communes

APPROUVE :

↳ le plan de financement de la construction de l'ensemble école maternelle, restaurant scolaire, bibliothèque scolaire et plateau multisport : Coût de l'opération : 2 168 001 € HT soit 2 601 601,20 € TTC

Subventions pour un total de 1.164.874 € soit 53,74 % du prix du projet HT, détaillées comme suit :

- Etat (500 000 €) :

- o DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 350 000 €
- o Dotation de soutien à l'investissement public local 150 000 €

- Département (Politique de développement des territoires) : 216 800 €

- Région (229 800 €) :

- o contrat régional de solidarité territoriale du Pays Sancerre-Sologne :
 - aménagement d'espaces de loisirs (Axe C1- Mesure 23) 166 800 €
 - équipements sportifs et de loisirs (Axe B3- Mesure 22) 23 500 €
 - locaux dédiés à l'accueil périscolaire : (Axe B1- Mesure 20) 39 500 €

- autres :

- o Caisse d'Allocations Familiales : 200 000 €
- o Syndicat d'Énergie du Cher : 18 274 €

Emprunts – Autofinancement 1 436 727,20 €

☞ émet un avis favorable au projet de fusion et de modification de périmètre de cinq sites Natura 2000 (fusion des zones de protection spéciales ZPS pour la protection des oiseaux et zones spéciales de conservation ZPC pour les milieux et espèces hors oiseaux, de Mornay-sur-Allier à Neuvy-sur-Loire)

Questions diverses :

Monsieur le Maire évoque les travaux envisagés pour 2019.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

- que la Région a notifié une subvention de 62 000 € au titre du CRST du Pays Sancerre Sologne pour les travaux de rénovation énergétique de l'école primaire,
- de la lettre de remerciement du Comité de Jumelage pour la subvention,
- qu'une convention avec Voies Navigables de France concernant le Port des Fouchards pour l'entretien des espaces verts et du mobilier est à l'étude. Au préalable VNF devra faire installer des portiques et faire retirer la gabarre,
- qu'une convention de partenariat a été signée avec la FEPEM (Fédération des particuliers Employeurs de France) pour créer un point relais particulier emploi à la Maison de Services au Public,
- que la Maison de Services au Public étudie la possibilité d'entrer dans le dispositif « Promeneurs du net ».
- que les gendarmes sont venus le 24 janvier dernier animer une réunion pour les jeunes sur les risques d'internet et des réseaux sociaux. Cette réunion a été très appréciée par les familles,
- que dans le cadre du Grands Débat National, 4 réunions sont organisées au foyer rural de 20h à 22h30
 - ⇒ 6 février : la transition écologique
 - ⇒ 13 février : l'organisation de l'état et des services publics
 - ⇒ 27 février : la fiscalité et les dépenses publiques
 - ⇒ 6 mars : la démocratie et la citoyenneté
- que l'opération « J'aime la Loire Propre » en partenariat avec la Fédération des Chasseurs sera organisée le samedi 2 mars à 8h30 à Rognon

Tour de table :

Monsieur Rousset signale un problème de stationnement Route des Frelotteries (des voitures régulièrement garées côté gauche et côté droit) qui gênent la circulation.

Madame Maupas transmet la demande d'un habitant des Fouchards souhaitant qu'un panneau d'animation semblable à celui installé au domaine d'en bas soit mis aux Fouchards vers le petit pont. Monsieur le Maire précise que les limites d'agglomération risquent d'être déplacées prochainement par les services du Conseil Départemental pour respecter la réglementation ce qui rendrait caduque l'implantation d'un tel panneau hors agglomération.

Monsieur le Maire précise aussi que toutes les informations sont retransmises sur le panneau lumineux de la place, sur le site internet et le facebook de la commune.

Madame Chopineau remercie la municipalité pour son aide lors du cylco-cross du 6 janvier dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures trente minutes.

Le Maire,
Jean-Louis BILLAUT

Affiché aux portes de la Mairie le 11 février 2019